



AUTODETERMINATION ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES



2 JOURS

14 h

OBJECTIF PROFESSIONNEL

- Accompagner ses équipes à promouvoir l'autodétermination des personnes concernées par une situation de handicap.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Définir et illustrer de manière théorique et pratique le concept de l'autodétermination.
- Décrire les modèles qui sous-tendent l'autodétermination.
- Identifier l'influence déterminante de l'environnement dans le développement de l'autodétermination.
- Repérer les différents types d'expertise comme leviers de la coopération.
- Initier les conditions d'accompagnement favorables à l'autodétermination.
- Elaborer les prémisses d'un plan d'action personnalisé.



PUBLIC

Professionnels intervenant auprès de personnes en situation de handicap.

CONTENU

- Définition et concepts clés de l'autodétermination.
- 4 concepts-clés de l'autodétermination.
- Variabilité interpersonnelle : l'autodétermination est fonction de l'individu.
- Représentation de l'autodétermination des personnes en situation de handicap.
- Rôle de l'environnement dans la construction de l'autodétermination.
- Reconnaissance des savoirs expérientiels.
- Aménagements du quotidien de l'accompagnement pour faciliter l'autodétermination.

TARIF

3200 € NET de taxe pour les deux jours pour 18 participants maximum.

Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts.



MODALITE PEDAGOGIQUE

Formation en présentiel.

CONDITIONS D'ACCES

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique permettra :

- d'analyser les besoins et d'ajuster le contenu aux profils et situations des stagiaires
- de vérifier les pré-requis.
- d'identifier les situations de handicap nécessitant des adaptations.

Les dates et horaires seront déterminés d'un commun accord entre le Client et le prestataire.

PREREQUIS PEDAGOGIQUES

Aucun.



PROFIL DU FORMATEUR

Marc Blin ou un expert métier formé et désigné par lui et un expert concerné par le handicap également formé et désigné par Marc Blin.

DELAI D'ACCES

Maximalement 4 mois après la première prise de contact

METHODE D'EVALUATION

Durant la formation : plusieurs évaluations, réalisées sous forme d'ateliers ou de questionnaires, permettront de mesurer la progression pédagogique des stagiaires.

A l'issue de la formation : les stagiaires seront invités à évaluer l'atteinte des objectifs de la formation par un QCM et à renseigner un questionnaire de satisfaction (une synthèse des questionnaires sera transmise au donneur d'ordre).

MOYENS PEDAGOGIQUES FAVORISANT L'IMPLICATION DES STAGIAIRES

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques par PPT, des vidéos, des analyses de cas, des ateliers pratiques et des discussions.

Sur le plan matériel, est requise : une salle spacieuse adaptée à la formation, et si possible disposée en U, équipée d'un vidéo-projecteur et d'un paperboard.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), FORMAVISION s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...). Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD-HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

INDICATEUR DE RESULTATS : Nouvelle formation 2023

CONTACTS

Contact pédagogique : Florence Bouy - Directrice clinique Formavision - florence.bouy@forma-vision.com / 06 12 32 19 87.

Contact administratif : Nathalie Dreano - Assistante opérationnelle - secretariat@forma-vision.com / 09 53 94 35 52.

Contact handicap : Janick Coquet - Assistante opérationnelle - secretariat@forma-vision.com / 09 53 94 35 52.

PROGRAMME DE FORMATION

JOUR 1 – 7 heures

L'AUTODETERMINATION : du concept à la notion de processus (1 formateur)

Le concept d'autodétermination :
Représentations.
Définitions.
Mise en lien avec un ancrage citoyen, partagé par toutes et tous.

Les 4 dimensions :

Autonomie.
Auto-régulation.
Empowerment.
Auto-réalisation.

Transposition du concept

Dans les pratiques professionnelles et personnelles du quotidien.

Interconnexion des 4 dimensions : les leviers professionnels et personnels déjà opérants, co opération autour de ces dimensions, ancrage systémique.

La notion de processus appartenant à chaque personne.

JOUR 2 – 7 heures

L'AUTODETERMINATION dans les pratiques professionnelles (2 formateurs)

L' autodétermination et le handicap :
Les incidences des représentations conscientes et inconscientes.

Le rôle prépondérant de l'environnement :

Ce qui influence la place et les postures de chacun.
Les incidences sur le développement ou non de l'autodétermination.
Les représentations sur les métiers de l'accompagnement.

Toute expertise est légitime !

Co-construction des savoirs expérientiels.

Réorganiser le quotidien :

Penser la place de la personne et l'accompagnement autrement.
Co-élaborer des axes de développement des pratiques professionnelles.

Ateliers pratiques

Quelles modifications concrètes engager sur les établissements et services ?
Choix de cibles et plan d'action ?